

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES CHEMINS RURAUX ASPECT FINANCIER

COMPTABILITE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Situation comptable des années précédentes et provisoires 2025

Compte	Intitulé	2025 (P)	2024	2023	2022	2021	2020
6150.31411.00	Routes et chemins ruraux par des tiers	15'945.05	10'171.84	3'259.00	873.35	-	785.20
6150.31411.01	Entretien des chemins ruraux par la voirie	9'493.15	5'130.30	3'898.70	-	-	-
	Sous-total chemins ruraux	25'438.20	15'302.14	7'157.70	873.35	-	785.20
6150.31412.00	Routes et chemins forestiers par des tiers	6'413.00	19'375.90	18'676.50	24'060.45	19'063.50	546.60
6150.31412.01	Entretien des chemins forestiers par la voirie	508.30	840.00	6'048.10	-		
	Sous-total chemins forestiers	6'921.30	20'215.90	24'724.60	24'060.45	19'063.50	546.60
	Total	32'359.50	35'518.04	31'882.30	24'933.80	19'063.50	1'331.80

Remarques sur la comptabilité

Augmentation importante des coûts de 2020 à 2025 pour améliorer la situation de certains chemins selon les priorités.

Augmentation importante des coûts pour l'entretien des chemins forestiers entre 2020 et 2025 selon une planification. Ces coûts resteront à charge de la commune uniquement.

FINANCEMENT DU FONDS

Financement du fonds avec une contribution de CHF 21,-/ha

1er apport communal	50'000.00
Commune en tant que propriétaire	9'376.80
Propriétaires (nombre : 86) (>CHF 20,-)	20'121.80
Propriétaires (nombre : 249) (forfait minimum CHF 20,-)	4'980.00
Totaux des apports annuels	34'478.60

Remarques concernant les propriétaires qui paient plus de CHF 20,-

42 propriétaires en-dessous de CHF 100,- (moyenne de CHF 42.25)

44 propriétaires en-dessus de CHF 100,- (moyenne de CHF 417,-)

14 propriétaires en-dessus de CHF 500,- (moyenne de CHF 746,-)

BUDGET 2026 PREVISIBLE

Budget prévisible 2026 si acceptation du règlement

8120	Chemins ruraux	Charges	Produits
8120.31011.00	Matériel et fournitures d'exploitation pour l'entretien courant		
8120.31411.00	Entretien routes et chemins ruraux (du secteur défini)	20'000.00	
8120.33001.00	Amortissement routes et chemins ruraux (du secteur défini)	-	
8120.34090.00	Intérêts des dettes	-	
8120.35100.00	Attribution au FS chemins ruraux et vicinaux initiale par la commune	50'000.00	
	Attribution au FS chemins ruraux et vicinaux solde fonctionnement 2026	14'480.00	
8120.40212.00	Taxes des chemins agricoles et vicinaux		25'100.00
8120.40212.01	Taxes des chemins agricoles et vicinaux part communale		9'380.00
	Totaux	84'480.00	34'480.00